



# Message d'intérêt public

## Événement de dépôt des déchets ménagers dangereux

Le 7 juillet 2026 – Iqaluit, Nunavut

---

Le programme annuel de dépôt des déchets ménagers dangereux de la Ville d'Iqaluit permet aux résidents d'éliminer sécuritairement des articles qui ne doivent pas être jetés avec les ordures ordinaires.

Ce programme concerne les produits nettoyants, les produits chimiques, les appareils électroniques et les objets « dont je m'occuperai plus tard » qui s'accumulent à la maison.

Bonne nouvelle! « Plus tard » est maintenant inscrit dans le calendrier.

Le jour de dépôt aura lieu :

**Date :** Le samedi 11 juillet

**Heure :** 10 h à 15 h

**Lieu :** à Happy Valley, entre les habitations 411 et 413

Les articles ménagers acceptés comprennent, mais sans s'y limiter :

**Antigel, adhésifs, aérosols, batteries automobiles et domestiques, produits nettoyants, matières corrosives, carburants, mercure, oxydants, matières toxiques, pots de peinture et peinture en aérosol, produits pharmaceutiques, solvants et déchets électroniques.**

Articles non acceptés :

**Huile usagée, filtres à huile, contenants d'huile, pneus, réservoirs de propane, déchets biologiques, déchets infectieux, déchets radioactifs, explosifs, munitions et déchets industriels.**

Nous demandons aux résidents de conserver les étiquettes sur les matériaux destinés à l'élimination. Les étiquettes permettent d'identifier les matériaux, d'assurer leur élimination appropriée et de limiter le recours à des tests pour identifier les substances inconnues.



Ville d'Iqaluit  
1085, rue Mivvik, bureau 100  
Iqaluit (Nunavut)  
X0A 3H0

Nous remercions les résidents de contribuer à garder Iqaluit plus propre, sécuritaire et moins encombrée de contenants mystères.

##

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

**Geoff Byrne**

Gestionnaire des communications et du service à la clientèle

Ville d'Iqaluit

867-979-5619 | [G.Byrne@iqaluit.ca](mailto:G.Byrne@iqaluit.ca)